



ASCOVAL DOIT VIVRE !

Le Tribunal de Grande Instance (TGI) de Strasbourg va rendre ce mercredi 24 octobre une décision très importante pour l'aciérie de St Saulve, du groupe Ascoval. Cette aciérie, suite au désengagement de Vallourec, puis du repreneur d'Ascométal, Schmolz&Bickenbach, a été placée en redressement judiciaire. Deux offres de reprise existent : l'iranien Boost et le franco-belge Altifort.

Le projet d'Altifort, qui semble le plus abouti, réclame la continuité du contrat commercial (livraison d'un certain tonnage à Vallourec) durant 18 mois, ainsi que les terrains de l'ex laminoir pour pouvoir adosser un « train à fil » (laminoir produisant du fil d'acier) à l'aciérie, créant de surcroît de l'emploi en plus des salariés actuels repris.

Une négociation a donc lieu ces dernières semaines entre le gouvernement et Vallourec, l'Etat étant actionnaire de ce dernier à hauteur de 15%.

L'aciérie d'Ascoval a été totalement rénovée, elle offre une grosse capacité de production (550 000 tonnes annuelles) et dispose de salariés hautement qualifiés. Les marchés de l'acier sont tous orientés à la hausse.

Pour la CGT, il serait inconcevable qu'elle ne soit pas sauvegardée et relancée. L'Etat doit agir : La nationalisation doit être envisagée, comme cela aurait dû se faire pour Florange.

L'aciérie de St Saulve livrant Ascométal (site des Dunes sur Dunkerque) mais aussi Vallourec, ce ne sont donc pas uniquement 285 emplois qui sont concernés (ceux de l'aciérie), mais bel et bien l'équilibre industriel de l'ensemble du périmètre Vallourec sur St Saulve et Aulnoye Aymeries (1700 emplois directs en cumulé), ainsi que 500 emplois directs sur le site des Dunes. Si on y additionne les emplois indirects, ce sont des milliers d'emplois potentiellement impactés dans les Hauts de France. Sans compter les dysfonctionnements chez nos clients, en termes de disponibilité, de qualité, et de prix de l'acier.

Le cas emblématique de l'aciérie de St Saulve révèle cette fuite en avant de notre industrie régionale et nationale, offerte au jeu de Monopoly des multinationales, sur fond de délocalisation de nos productions, un non-sens d'ailleurs aujourd'hui sur le plan environnemental ! Nous avons besoin d'une intervention politique à la hauteur, comme le réclamait en 2013 le rapport de la commission d'enquête parlementaire sur la filière Acier, à l'unanimité de la classe politique. Ceci d'autant plus que Vallourec, à l'origine de cette situation, a bénéficié de quelque 700 millions de fonds publics ces 10 dernières années !

3 scénarios sont possibles ce 24 octobre : choix d'un candidat à la reprise, report de la décision, liquidation judiciaire. Quel que soit la décision, les enjeux posés nécessitent l'organisation, au plus vite, d'une forte mobilisation dans la région. Les stratégies de Vallourec, comme du repreneur d'Ascométal, nous font craindre en effet le pire pour la région, les salariés et leur famille.

Alors que nous rédigeons ce communiqué, à moins de 48 heures du rendu de jugement du TGI, nous apprenons que VALLOUREC vient de se positionner dans un communiqué public en affirmant qu'il n'accordera aucune subvention d'investissement à ALTIFOR et refuse tout accord commercial avec ce dernier. Après avoir empoché de l'argent public, VALLOUREC fait pression sur le TGI pour liquider ASCOVAL. Une telle attitude, après avoir perçu de l'argent public est intolérable et doit être combattue.

D'ores et déjà, nous vous appelons à soutenir toutes les initiatives des sidérurgistes d'ASCOVAL et de créer toutes les conditions d'une large mobilisation départementale interprofessionnelle pour sauvegarder et développer les unités de production d'acier, cœur de notre industrie afin de garantir notre indépendance industrielle.